

Communiqué de presse – 10 juillet 2025

Les projets photovoltaïques en toitures et ombrières, plébiscités par les collectivités, remis en cause avec un risque de division par 4 de l'activité pour nos entreprises locales.

L'alliance solaire des territoires¹, en réponse à l'article de Greenunivers, tire la sonnette d'alarme : la réduction du nombre de projets en toitures et ombrières de parking sur le segment de puissance de 100 à 500 kWc, s'apparente à un moratoire de 2 ans pour la filière photovoltaïque en France.

Le 8 juillet 2025, le Sénat a adopté en deuxième lecture la proposition de loi Gremillet sur l'accélération des énergies renouvelables. Dans ce cadre, M. le Ministre de l'Industrie et de l'Energie, Marc Ferracci, a tenu à rappeler que mettre un coup d'arrêt au solaire et aux renouvelables serait une catastrophe sociale pour les territoires en menaçant « des milliers d'emplois ».

Ce même jour, un article publié par Greenunivers révèle que les services de l'Etat envisagent de limiter les volumes de l'appel d'offres simplifié de 1 400 à 768 Mégawatts pendant 2 ans, pour les projets photovoltaïques de 100 à 500 kWc (500 à 2 500 m² de toitures couvertes ou 30 à 150 places de parking).

Ce sont justement ces projets, situés sur les toitures de nos collectivités, nos PME, les bâtiments agricoles et sur nos parkings, qui sont facilement déployables et acceptés par tous les territoires.

Cette information, si elle se révélait fondée, serait une catastrophe sociale pour les territoires.

Pourtant, en 2025, la filière a fait preuve de responsabilité et de dialogue, pour un développement encadré du photovoltaïque, sans recours systématique aux subventions publiques et cela en acceptant de vendre directement l'énergie produite sur le marché de l'électricité.

Des conséquences lourdes sur l'économie locale et l'emploi

Ces projets photovoltaïques, sur toitures et ombrières de parking, ont représenté plus de 5 GW de demandes de raccordement en 2024, illustrant une dynamique forte, portée par les collectivités, les TPE/PME et le monde agricole dans les territoires.

¹ Les associations régionales AFCB Solaire, Atlansun, AuRA Digital Solaire, Cap à l'Est, CD2E, Pôle de compétitivité DERBI - CEMATER et Normandie Énergies

Le choix de limiter le nombre de projets à 768 MW/an pendant deux ans, pour demander ensuite à la filière de redémarrer brutalement et doubler à nouveau son activité, est évidemment préjudiciable pour nos entreprises avec un impact direct sur l'emploi.

Aujourd'hui, 500 entreprises représentant plus de 30 000 emplois en France, travaillent dans ce secteur d'activité.

Avec 2 GWc mis en service en 2024 sur la tranche 100 à 500 kWc en toitures et ombrières, ce sont plus de 2 milliards d'euros qui ont été investis dans nos territoires, essentiellement au profit de nos TPE/PME.

Cette dynamique a permis également de verser aux collectivités locales près de 5 millions d'euros de recettes fiscales immédiates au titre de l'IFER (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseau).

Pour une trajectoire stable, lisible, responsable

Le gouvernement a appelé à un débat de raison sur l'énergie à l'Assemblée nationale, débarrassé des caricatures. Nous partageons pleinement cette ambition.

Le solaire comme toutes les énergies décarbonées, doit trouver sa place dans un mix énergétique cohérent, durable et économiquement soutenable, sans défavoriser les territoires du Nord de la France.

Mais nous ne pourrons pas construire ce mix énergétique avec des à-coups brutaux de filières.

A propos de AFCB SOLAIRE

AFCB SOLAIRE est l'association des professionnels du secteur de l'énergie solaire sur le territoire de la région Bourgogne Franche-Comté.

L'association constitue le principal relais d'information entre les acteurs du solaire et l'écosystème régional qui gravite autour des projets solaires : Région, ENEDIS, les SDIS notamment. Sur le volet formation, pour pallier le manque de main d'œuvre auprès de nos adhérents (électriciens, couvreurs, bureau d'études, administratif ...), l'une des missions de l'association est de faciliter l'accès au recrutement et au développement de la filière locale et régionale. L'association possède une trentaine d'entreprises adhérentes qui représentent 60% des volumes réalisés sur la région BFC.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.afcb-solaire.fr

A propos d'Atlansun

Créé en juillet 2012, Atlansun est le réseau regroupant l'ensemble des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire).

Notre association fédère des entreprises du solaire, des collectivités, des établissements de formation et/ou de recherche, des associations. Elle regroupe plus de 300 structures du Grand Ouest représentant l'ensemble de la chaîne de valeur du solaire (entreprises du solaire, collectivités territoriales, acteurs du bâtiment, centres de formation, chambre d'agriculture, bailleurs sociaux et maîtres d'ouvrage...). La mission d'Atlansun est de contribuer au développement de la part de l'énergie solaire dans un mix énergétique durable sur les territoires du Grand Ouest, dans une logique de filière d'excellence.

Pour ce faire, Atlansun œuvre en favorisant les synergies et en contribuant à l'émergence de projets, au service de tous : entreprises, particuliers, collectivités. L'enjeu derrière son action ? La transition énergétique des territoires.

Atlansun est financé par la Région Bretagne, l'ADEME, l'Union européenne ainsi que l'ensemble de ses adhérents publics et privés.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.atlansun.fr

A propos d'AuRA Digital Solaire

AuRA Digital Solaire est le syndicat des entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans les domaines du solaire et des solutions digitales. En lien avec la direction d'AuRA Digital Solaire et des professionnels du solaire, vos objectifs sont de :

- Représenter les acteurs de la filière solaire et travailler au renforcement du positionnement du syndicat au sein de l'écosystème,
- Animer et renforcer les groupes de travail interne,
- Travailler en collaboration avec les collectivités territoriales et institutions de la Région sur le déploiement des politiques énergétiques.

Retrouvez toutes nos actualités sur www.auradigitalsolaire.fr

A propos de Cap à l'Est

CAP à l'Est est une association de professionnels, créée début 2021, qui a pour but de promouvoir l'énergie photovoltaïque dans le Grand Est. Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de membres. Elle a pour mission de dynamiser le marché du photovoltaïque en activant l'offre et la demande.

Cap à l'Est permet aux acteurs du solaire de se retrouver, d'apprendre à mieux se connaître et d'échanger des informations techniques, économiques et juridiques sur la filière. Des événements de promotion du photovoltaïque sont régulièrement organisés par

l'association. Des formations régulières d'installateurs photovoltaïques sont également à l'initiative de Cap à l'Est. L'association a aussi une mission de plaider pour orienter les politiques publiques en faveur du photovoltaïque.

Cap à l'Est se démarque par sa volonté d'être dans l'action concrète : organisation de formations, événements, retours d'expérience... Ce sont les actions qui permettent de souder les liens entre les membres et de construire notre histoire commune. Ainsi, depuis début 2020, l'association a notamment organisé :

- 1 salon de très grande ampleur qui a regroupé 400 acteurs territoriaux
- 5 salons pour les industriels
- 2 salons en 2021 à destination des collectivités du 67 et du 68
- 3 formations d'installateurs PV à l'AFPA de Colmar qui a permis de recruter directement 30 personnes par des entreprises locales. Une quatrième formation démarre en avril prochain.

Des temps d'échanges, de formations et de convivialité

Retrouvez toutes nos actualités sur www.capalest.org

A propos de CD2E

Depuis 2002, le pôle régional CD2E accompagne les acteurs des Hauts-de-France dans l'accélération de l'éco-transition dans leurs bâtiments, dans l'usage des Eco matériaux, dans l'économie circulaire ainsi que la production d'énergies renouvelables électriques ou de chaleur.

L'équipe avec ses partenaires notamment la Région et l'ADEME anime depuis près de 10 ans le Collectif Régional de L'énergie Solaire (CORESOL) : accompagnement au développement de l'écosystème régional, appui à la réflexion et au montage de projets d'énergies renouvelable, mise en avant des opérations réalisés et production de contenu sont les axes principaux du collectif.

Retrouvez toutes nos actualités sur <https://cd2e.com/>

A propos du pôle de compétitivité DERBI - CEMATER

Le pôle de compétitivité DERBI, créé en 2005, et le cluster CEMATER créé en 2009, forment depuis cette année le Pôle de compétitivité DERBI-CEMATER.

Dédié à la **transition énergétique**, le Pôle DERBI-CEMATER fait partie des 55 pôles nationaux labellisés par l'État pour la période 2023/2026. Il est situé en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, avec son siège social à Perpignan et deux antennes localisées à Toulouse et Montpellier.

Il a pour mission de mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité, à savoir : la capacité d'innovation, l'accès à la R&D et aux financements, le développement de la croissance, la montée en compétences et le déploiement à l'international.

Animateurs de réseaux, les pôles accompagnent leurs membres dans l'expertise de labellisation de projets innovants, l'obtention de financements, la recherche de partenaires, la création de valeur et de façon plus collective et collaborative, la mise en place d'actions ciblées visant à répondre au mieux à leurs problématiques de développement terrain avec une forte implication des adhérents dans leur réflexion et mise en œuvre.

Ses domaines d'excellence : la production d'énergie renouvelable et la décarbonation ; les réseaux énergétiques intelligents ; l'efficacité énergétique et les nouveaux usages ; le numérique et le digital ; les enjeux sociétaux et la formation.

DERBI - CEMATER en quelques chiffres :

- un réseau de plus de 300 membres (des entreprises, des organismes de recherche et de formation, ainsi que tous les acteurs privés et publics qui contribuent au développement économique.)
- 391 projets labellisés réunissant plus de 700 partenaires.

- 224 de ces projets ont été financés, représentant un investissement de 546 M€ et soutenus par des fonds publics à hauteur de 191 M€

A propos de Normandie Energies, la filière de l'efficacité et du mix énergétique normand

Normandie Énergies fédère et anime une communauté de 330 acteurs de la filière énergie, de la production à l'utilisateur final, pour promouvoir un mix énergétique durable et encourager l'efficacité énergétique. Le réseau de Normandie Energies couvre l'ensemble de la chaîne de valeur. Il intègre les grands groupes et ETI pour 22%, les startups/TPE/PME, à hauteur de 70 %, les acteurs de la R&D et de la formation, les collectivités et les institutionnels. S'appuyant sur quatre pôles couvrant l'ensemble des thématiques – nucléaire, énergies renouvelables, nouveaux usages et pétrole & gaz – et forte d'un large réseau de partenaires et d'experts régionaux, Normandie Energies assure les missions suivantes : défendre les intérêts de la filière, stimuler les coopérations et accompagner ses membres sur les leviers de compétitivité et de développement. Véritable catalyseur de projets collectifs, elle contribue activement à la transition énergétique du territoire et à son développement économique.

Retrouvez toutes nos actualités sur <https://www.normandie-energies.com/>

Signataires :

- **Cécilia Inostroza**, Vice-Présidente de Normandie Energies
- **Clara Trevisiol**, Présidente d'AuRA Digital Solaire
- **Daniel Mugnier**, Président de AFCB Solaire
- **François-Xavier Callens**, Directeur adjoint & Référent Energies Renouvelables
- **Michaël Godet**, Président de Cap à l'Est
- **Olivier Loizeau**, Président d'Atlansun
- **Stéphane Bozzarelli**, Président délégué du Pôle de compétitivité DERBI-CEMATER